

Botanical legacies from the Enlightenment: unexplored collections and texts at the crossroads between humanities and sciences

Héritages botaniques des Lumières : exploration de sources et d'herbiers historiques à l'intersection des lettres et des sciences

Carnet de bord | n° 3 | avril 2021

Université de Neuchâtel | Fonds national suisse de la recherche scientifique Sinergia, projet n° 186227 | Direction : Jason Grant, Nathalie Vuillemin
Carnet : Pierre-Emmanuel DuPasquier, Timothée Lécho
<https://botanical-legacies.unine.ch>



COLLABORATEURS DU PROJET	2
ACTIVITÉS COMMUNES	3
Troisième réunion plénière et site web du projet	3
ÉTAT DE LA RECHERCHE	4
Sous-projet « Jean-Jacques Rousseau »	4
Sous-projet « Fusée-Aublet et le voyage scientifique »	4
Sous-projet « Botanistes neuchâtelois »	5
PERSPECTIVES	6
La numérisation « en l'état » de l'herbier neuchâtelois de Jean-Jacques Rousseau ..	6
<i>Rousseau</i> : un genre de plante en hommage à Rousseau	8
Fusée-Aublet, Pierre Poivre et la controverse des muscadiers (1753-1757)	9
Du secret indigène au savoir métissé : le rôle des voix subalternes dans l'élaboration d'un discours botanique et pharmaceutique au cœur du « triangle atlantique » de 1680 à 1780	11
« Une vie si pleine de travail et si vide d'événements » : le projet d'édition de la correspondance entre Jean-Frédéric Chaillet et Augustin-Pyramus de Candolle ..	12
Jean-Frédéric de Chaillet, botaniste	14
L'implication de Jean-Frédéric Chaillet dans l'apprentissage de la botanique par Frédéric-Alexandre de Chambrier et la conception de son herbier	15
Synonymie des noms de lichens de Haller	17
PUBLICATIONS	18

COLLABORATEURS DU PROJET

Direction

Jason Grant Requéant, botanique
Nathalie Vuillemin Requéante, littérature

Postes transversaux

Pierre-Emmanuel DuPasquier Coordinateur partie botanique, collaborateur scientifique
Timothée Léchet Coordinateur partie littérature, collaborateur scientifique
Jâmes Ménétreay Collaborateur scientifique, informatique

Sous-projet « Jean-Jacques Rousseau »

Alexandra Cook Partenaire scientifique, histoire de la botanique
Takuya Kobayashi Partenaire scientifique, histoire de la botanique
Dorothée Rusque Collaboratrice scientifique, histoire
Jérémy Tritz Collaborateur scientifique, botanique

Sous-projet « Fusée-Aublet et le voyage scientifique »

Perrine Baechli Doctorante, littérature
Piero Delprete Partenaire scientifique, botanique
Guilhem Mansion Collaborateur scientifique, botanique
Thibaud Martinetti Postdoctorant, littérature

Sous-projet « Botanistes neuchâtelois »

Rossella Baldi Collaboratrice scientifique, histoire
Edouard Di Maio Collaborateur scientifique, botanique
Philippe Druart Collaborateur scientifique, botanique
Stéphanie Morelon Doctorante, botanique
Mathias Vust Collaborateur scientifique, botanique

Partenaires institutionnels

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève
Muséum national d'histoire naturelle (Paris)

ACTIVITÉS COMMUNES

Troisième réunion plénière et site web du projet

La troisième réunion plénière du projet « Botanical Legacies from the Enlightenment » s'est tenue le 5 mars 2021 sous la forme d'une vidéoconférence. Des représentants des trois sous-projets ont proposé un état de la recherche et résumé les progrès effectués depuis septembre 2020 (voir ci-après). Cette réunion était l'occasion d'entretenir le dialogue avec deux partenaires scientifiques, Alexandra Cook et Piero Delprete. Jâmes Ménétreay a présenté l'interface de saisie de la base de données de l'herbier virtuel, en phase de test, qui sera opérationnelle le 1^{er} mai 2021. Perrine Baechli et Stéphanie Morelon ont pris la parole pour exposer l'état de leur réflexion sur leurs projets de thèse respectifs, et Mathias Vust a résumé ses recherches sur la naissance de la lichénologie en Suisse. Ayant consacré une semaine à la numérisation de l'herbier Rousseau de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel aux Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève, Dorothée Rusque et Jérémy Tritz ont donné un compte rendu de ce travail collaboratif (voir plus bas, section « Perspectives »).

Edouard Di Maio a résumé le projet d'atelier interdisciplinaire qu'il prépare avec Perrine Baechli et Dorothée Rusque. Prévu en octobre 2021, cet atelier associera conférences et tables rondes ; il sera consacré au traitement informatique de sources botaniques et historiques (herbiers, ouvrages, documents manuscrits) et permettra d'ouvrir le dialogue entre les membres du projet et des spécialistes invités. Deux axes seront privilégiés : les bases de données comme outil d'analyse des sources et des herbiers d'une part, la cartographie et l'édition numériques d'autre part.

Timothée Léchet a présenté le site vitrine du projet, accessible à l'adresse suivante :

<https://botanical-legacies.unine.ch> Disponible en français et en anglais, le site fournit une présentation globale du projet Sinergia et une présentation détaillée des trois sous-projets. Il donne accès aux actualités de nos recherches : les événements, les publications et le présent *Carnet de bord*. Il décline les noms et les fonctions des chercheurs et des partenaires scientifiques, et présente les partenaires institutionnels. Prises par Guillaume Kaufmann, des photographies des herbiers de Rousseau et de Chaillot agrémentent cette page web.

Timothée Léchet

Site web du projet « Botanical Legacies from the Enlightenment » :
<https://botanical-legacies.unine.ch>



Le projet

Une recherche interdisciplinaire sur des herbiers historiques

Le projet « Héritages botaniques des Lumières : exploration de sources et d'herbiers historiques à l'intersection des lettres et des sciences » (projet FNS n°185227) porte sur les collections botaniques de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), Jean-Baptiste-Christophe Fusée-Aublet (1723-1778), Jean-Frédéric Chaillot (1747-1839) et plusieurs de leurs contemporains. Il envisage la botanique du XVIII^e siècle comme un ensemble de savoirs et de pratiques qui mobilisent différents types d'acteurs. L'équipe de chercheurs interroge la valeur historique et scientifique des herbiers anciens, et les possibilités de présenter en ligne ces collections complexes.

ÉTAT DE LA RECHERCHE

Sous-projet « Jean-Jacques Rousseau »

Malgré le retard qui a pu être engendré par la pandémie, le déroulement du sous-projet Rousseau suit son cours. Après un inventaire exhaustif des annotations et des spécimens de plantes par Dorothée Rusque et Jérémy Tritz, l'herbier de Jean-Jacques Rousseau de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPU) a été entièrement numérisé, en l'état, aux Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève (CJB) en début d'année. Les dernières confirmations des identifications des plantes par Pierre-Emmanuel DuPasquier et Jérémy Tritz se terminent. Les solutions apportées par l'équipe entière pour le reconditionnement, qui visent à séparer les différents spécimens placés pêle-mêle dans les chemises, seront discutées prochainement avec la BPU. Une fois reconditionné, l'herbier sera de nouveau amené aux CJB afin de subir une seconde numérisation limitée aux spécimens et aux annotations qui auront été séparés. Parallèlement, la base de données réalisée par Jämes Ménétrety se met en place. Une phase d'ajustements et de corrections est en train de s'opérer, à la suite de quoi la saisie informatique des annotations et des spécimens pourra débiter.

L'herbier de Rousseau du Muséum national d'histoire naturelle de Paris (herbier P-JJR) a été consulté par Dorothée Rusque au mois d'octobre 2020. Un premier inventaire des papiers a été effectué. Timothée Léchet et Pierre-Emmanuel DuPasquier rencontreront prochainement les collègues du MNHN pour discuter des conditions de partage de données et des numérisations de l'herbier P-JJR. Dans le cadre de l'édition des œuvres complètes de Rousseau chez Garnier, Alexandra Cook et Timothée Léchet ont rencontré les responsables de cette entreprise éditoriale. La collaboration du projet Sinergia à l'édition des écrits botaniques de Rousseau, dirigée par Alexandra Cook, a ainsi été entérinée.

Pierre-Emmanuel DuPasquier

Sous-projet « Fusée-Aublet et le voyage scientifique »

Les différents membres du sous-projet « Fusée-Aublet » ont fait montre d'une belle énergie au cours du dernier semestre. Plusieurs collaborations intéressantes se sont nouées, prouvant l'efficacité de l'interdisciplinarité. Des articles importants pourront être soumis à publication d'ici à l'été (notamment ceux de Guilhem Mansion et Thibaud Martinetti, voir plus bas, section « Perspectives »).

Le projet de thèse de Perrine Baechli, intitulé « Du secret indigène au savoir métissé : le rôle des voix subalternes dans l'élaboration d'un discours botanique et pharmaceutique au cœur du "triangle atlantique" de 1680 à 1780 » a été déposé et accepté auprès de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

Notre équipe a par ailleurs noué une collaboration intéressante avec le projet MHARS (*Mémoires et histoire de l'Académie royale des sciences*¹), dirigé par Susana Seguin, à l'ENS de Lyon. Nous nous proposons d'éditer sous forme numérique divers récits et documents de voyages scientifiques en effectuant un travail de géolocalisation du trajet et des lieux visités. Mises en rapport avec les échantillons récoltés et les personnalités rencontrées, ces données permettront de comparer les cartes établies par le savant voyageur à la réalité géographique et d'étudier plus précisément les choix stratégiques et poétiques que suppose la représentation écrite, mais aussi graphique, des espaces découverts.

¹ <http://editions.ihpc.huma-num.fr/mhars/presentation>

Le recours aux systèmes informatiques de géolocalisation (SIG), peuvent en effet apporter une approche méthodologique intéressante permettant de faire émerger les zones de tension entre la réalité représentée et le travail de mise en écriture proposé par les savants, selon qu'ils rédigent leurs journaux d'exploration, annotent les échantillons récoltés, s'adressent à des confrères, membres de l'Académie des sciences, ou au public des années 1750. La représentation cartographique des espaces parcourus par les voyageurs, l'itinéraire adopté, le rythme de déplacement, tels qu'ils peuvent être visualisés par les outils numériques, confrontent le lecteur à une autre forme de réalité, purement textuelle, et révèlent des intentions multiples de la part des auteurs viatiques : pourquoi représenter une route qu'on n'a pas vraiment empruntée ? Pourquoi introduire des effets d'accélération ou de ralentissement temporel dans un récit de voyage ? Pourquoi choisir de représenter la découverte d'un lieu sous un angle qui ne correspond pas à ce que les cartes géographiques précises que l'on peut obtenir à partir de ce même voyage permettent de montrer ? Ce travail semble fondamental pour comprendre l'image qui est donnée à voir de certains lieux, qui apparaissent tout autant comme des territoires à découvrir (et à conquérir), que comme le lieu d'observation et d'expérimentation d'un ensemble d'idées anthropologiques, politiques ou philosophiques. Il permet ensuite d'interroger la connaissance de ces espaces ainsi que les textes et images (en particulier la cartographie) qui en émanent, traduisant parfois des tentatives de rationalisation ou de transformations d'ordre narratif, esthétique et idéologique.

Enfin, nous projetons plusieurs ateliers méthodologiques relatifs à l'écriture scientifique en histoire des sciences, et un mini-séminaire consacré au débat entre méthode naturelle et système artificiel en botanique au XVIII^e siècle. Nous aurons l'occasion d'en reparler ultérieurement !

Nathalie Vuillemin

Sous-projet « Botanistes neuchâtelois »

Grâce à l'équipe de Martine Noirjean de Ceuninck, l'intégralité de la correspondance de Chaillet à la BPUN a été numérisée. Il s'agit d'une ressource importante pour les chercheurs du projet, car elle donne un aperçu significatif de son réseau social et de l'évolution de ses connaissances au fil des années. Les sujets de discussion couvrent une variété de thèmes comme la botanique, la mycologie, ou l'achat de livres pour sa bibliothèque. Cette dernière continue d'être inventoriée par Alain Maeder de la BPUN, travail qui sera terminé cet été, avant que la base de données de la BPUN ne passe à un nouveau système. De nombreux livres de cette bibliothèque de Chaillet peuvent être directement mis en relation avec leur achat, comme en témoignent beaucoup de lettres, notamment celles de Steiner & Comp et Orell, Füssli & Comp. Il est intéressant pour le projet de recherche d'Edouard Di Maio, par exemple, de connaître les dates d'achat par Chaillet des ouvrages de Gaudin, ou pour notre futur mycologue d'apprendre les dates d'arrivée d'ouvrages mycologiques importants, dont *Mycologia Europaea*.

Comme Chaillet a surtout herborisé dans le Jura, Stéphanie Morelon étudie, pour son doctorat, l'endémisme des plantes de la région. Elle analysera les refuges microclimatiques à l'aide de huit espèces modèles. Plus précisément, elle appliquera une approche de phylogéographie comparative impliquant des espèces végétales saxicoles et non saxicoles. Elle bénéficie d'une triple direction de thèse entre le professeur Nadir Alvarez de l'Université de Genève et les professeurs Sergio Rasmann et Jason Grant de l'Université de Neuchâtel. L'équipe est complétée par Philippe Juillerat, qui met au service de cette recherche sa grande connaissance des plantes de la région et lui offre un accès privilégié aux bases de données d'InfoFlora.

À l'égard de cette thèse, certaines des espèces modèles ont déjà été échantillonnées et nous bénéficierons d'une collaboration étroite avec des collègues tels que Yamama Naciri aux Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève pour *Gentiana clusii*, Elena

Conti à l'Université de Zurich et Florian Boucher pour *Primula auricula/lutea*. Pour acquérir de nouvelles collections, un effort de récolte débutera cette saison, notamment en collaboration avec Arnaud Mouly de l'Université de Franche-Comté. Ce dernier projet intitulé « Nouvelles récoltes pour les études sur la flore de l'arc jurassien » sera financé par la Communauté du savoir dont l'objectif consiste à « Partager, étudier et innover dans l'Arc jurassien franco-suisse ». Les échantillons manquants ou les régions faisant défaut seront comblés par des spécimens d'herbiers historiques de l'Université de Neuchâtel. Ici, l'herbier suisse, qui avait été numérisé et saisi dans une base de données avant le lancement du projet Sinergia, a été étudié par Edouard Di Maio pour extraire les spécimens récoltés par Chaillet. Ces informations et ces spécimens seront mis à profit de différentes manières au sein du projet Sinergia – notamment pour la thèse de Stéphanie Morelon –, mais ils s'intégreront également dans le projet beaucoup plus large du Réseau suisse des collections d'histoire naturelle (SwissCollNet).
Jason Grant

PERSPECTIVES

La numérisation « en l'état » de l'herbier neuchâtelois de Jean-Jacques Rousseau

La numérisation de l'herbier de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) constitue, avec la mise en œuvre de la base de données qui lui est associée, une étape essentielle dans le processus d'élaboration d'un herbier virtuel des collections de Jean-Jacques Rousseau. La première campagne de numérisation de cet herbier est le résultat de la collaboration entre la BPUN, le projet Sinergia et les Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève (CJB). Elle a mobilisé les compétences de trois personnes à temps plein pendant une semaine, dont une collaboratrice des CJB ayant l'expertise nécessaire pour calibrer et régler l'appareil photo utilisé. La spécificité de cette première phase de numérisation est qu'elle vise à rendre compte de l'herbier « en l'état ». Bien que cette collection ait fait l'objet de nombreuses reconfigurations et manipulations au cours des siècles, il nous a semblé indispensable de respecter le plus possible sa configuration d'origine pour en interroger la valeur historique et botanique.

Méthode du travail de numérisation

La numérisation de l'herbier Rousseau a nécessité de procéder, en amont, à un inventaire exhaustif des chemises et des spécimens qui le composent. Des ensembles ont été rassemblés en fonction de leur format et les chemises ont été cotées relativement aux exigences archivistiques en vigueur à la BPUN.

En travaillant à la croisée de l'histoire, de la littérature et des sciences, bon nombre de pratiques botaniques traditionnellement mises en œuvre pour numériser des planches d'herbiers ont dû être adaptées. Il en va par exemple du retournement systématique des chemises contenant les spécimens afin d'en photographier les versos ou de la disposition uniforme des échantillons sur leurs supports, afin que ces derniers soient observables correctement. Si les spécimens ont été laissés tels quels au moment des prises de vue, des aimants ont dû être utilisés pour aplanir les volumes créés par certains papiers et ainsi éviter des problèmes de netteté. Les annotations et les papiers volants (feuilles et petites chemises) ont également été pris en compte lors de la prise de vue, au même titre que les spécimens. Les pratiques mises en œuvre visent à restituer, aussi précisément que possible, l'état de conservation actuel des planches d'herbier.

Le processus de numérisation s'est fait en plusieurs étapes :

- ❖ le montage et le calibrage de l'appareil photo « Phase 1 » ont été effectués en fonction des formats des chemises pour garantir une netteté et une résolution optimales ;
- ❖ une fois les chemises rassemblées en fonction de leur format, les papiers et les spécimens ont été positionnés de manière à assurer un cadrage homogène, tout en menant un pré-contrôle qualité sur écran et sur la base de l'inventaire ;
- ❖ les fichiers des photographies ont tous été sauvegardés, avant d'être soumis à un contrôle qualité et d'être renommés en fonction de la cote attribuée à chacune des chemises.

Bilan statistique et qualitatif

Cette première campagne de numérisation a permis de réaliser 1619 photographies, dont 261 ont été rejetées et refaites à l'issue du contrôle qualité (mauvais cadrage, présence d'une main ou d'une pince, doublons inutiles...).

Chaque chemise a nécessité au minimum trois photographies : une première pour le recto du premier feuillet, une seconde pour la chemise ouverte, avec les spécimens et les éventuelles annotations, puis une troisième pour le verso du second feuillet. Les papiers fixés ou glissés à l'intérieur de la chemise (feuilles ou petites chemises) ont également été l'objet d'une prise de vue, ce qui a contribué à augmenter le nombre d'images. À titre d'exemple, neuf photographies se sont avérées nécessaires pour traiter la chemise 56 de la boîte III (BPUN, MsR N.a. 28, III, 56), qui comprend plusieurs « bouquets » de plantes (fig. 1 et 2).



Fig. 1 – BPUN, MsR N.a. 28, III, 56_recto

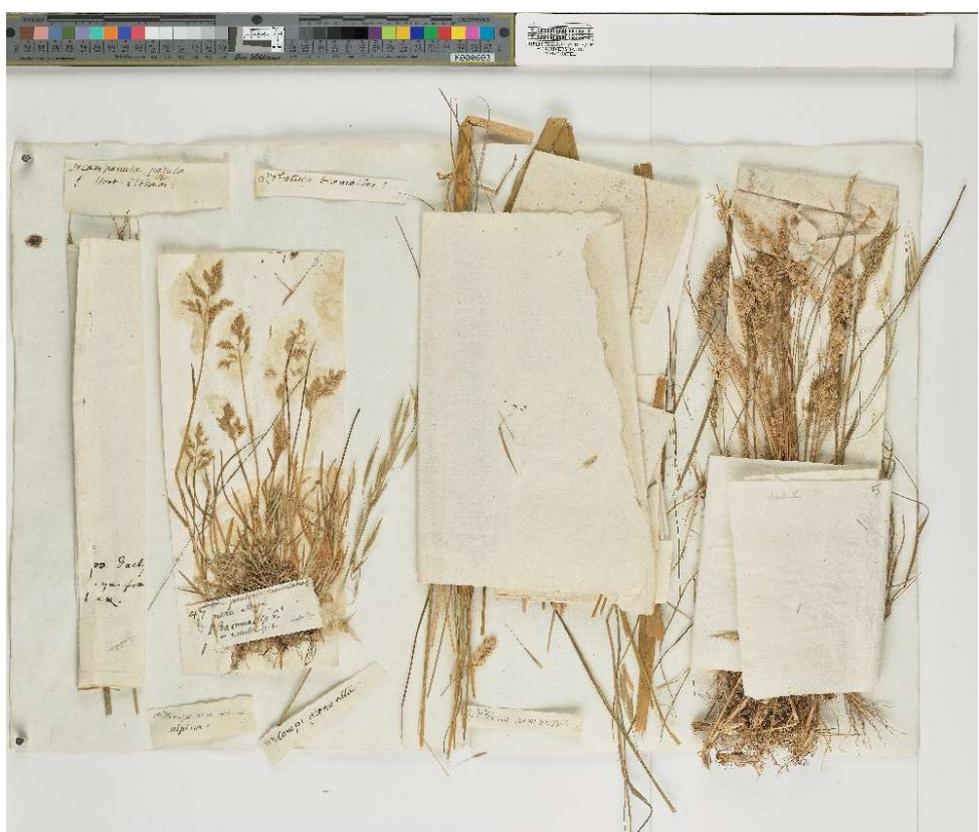


Fig. 2 – BPUN, MsR N.a. 28, III, 56_spécimen5

La collaboration institutionnelle entre l'équipe du projet Sinergia, la BPUN et les CJB de Genève s'est avérée fructueuse. L'appareil utilisé était parfaitement adéquat, aussi bien pour les grandes planches que pour les petites. La qualité des photographies devrait permettre aux chercheurs, plus particulièrement aux botanistes, de mener une étude fine des spécimens. Cependant, les photographies prises doivent encore faire l'objet d'un travail de recadrage. Cette première campagne de numérisation est un préalable au reconditionnement de l'herbier neuchâtelois, qui impliquera de dissocier les spécimens mélangés (les « foins ») pour les conserver dans des chemises séparées, dans lesquelles chaque plante sera déterminée. Les spécimens reconditionnés feront ainsi l'objet d'une seconde campagne de numérisation qui sera menée au CJB de Genève dans les mois à venir.

Dorothee Rusque et Jérémy Tritz

Roussea : un genre de plante en hommage à Rousseau

En 1789, le botaniste anglais James Edward Smith (1759-1828) dédie son tout premier genre végétal au philosophe Jean-Jacques Rousseau. Baptisé *Roussea*, ce genre ne compte qu'une seule espèce, endémique de l'île Maurice, qui suscite depuis lors la curiosité des botanistes et des écologistes. Le choix de consacrer une plante particulièrement belle et

rare à un homme de lettres s'explique en partie par l'admiration que Smith porte à Rousseau et à ses *Lettres sur la botanique* publiées quelques années auparavant. L'hommage s'accompagne également d'enjeux institutionnels. Fondateur de la Société linnéenne de Londres et propriétaire de l'herbier de Carl von Linné, le jeune botaniste anglais contribue à présenter Rousseau sous les traits d'un disciple de Linné, image qui orientera longtemps la réception de ses écrits botaniques. À partir de l'exemple de la *Roussea*, nous étudions les pratiques nomenclaturales de Smith et la place de Rousseau dans les filiations scientifiques qu'établissent plusieurs botanistes aux XVIII^e et XIX^e siècles.

L'article que nous préparons propose en outre une correction de la typification de la *Roussea* dont le spécimen de référence, rapporté de l'île Maurice par Philibert Commerson (1727-1773), a appartenu à André Thouin (1747-1824) avant de rejoindre l'herbier de Smith. Une annexe recense les quarante-trois genres végétaux dédiés par Smith à une personne, soit vivante, soit décédée, avec l'extrait des hommages en latin ou en anglais que compose le botaniste à chaque occasion.

Timothée Léchet et Guilhem Mansion

Titre de l'article en préparation : « L'adoubement linnéen de Rousseau : James Edward Smith taxonomiste et la *Roussea simplex* ».



« *Rousseia simplex* », [dessiné par James Sowerby (1757-1822)], in James Edward Smith, *Plantarum icones hactenus ineditae, plerumque ad plantas in herbario Linnæano conservatas delineatae*, fascicule 1, Londres, J. Davis, Benj. White et filii ; Paris, Lud. Nic. Prevost, 1789, tab. 6.

Exemplaire du Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library, QK98.S65 1789 v. 1.

Fusée-Aublet, Pierre Poivre et la controverse des muscadiers (1753-1757)

Notre volonté de proposer une approche transdisciplinaire de la période mauricienne (1753-1761) de Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet nous a permis de formuler deux projets d'articles consacrés respectivement à une analyse rhétorique et botanique de sa controverse des muscadiers (1753-1757) avec Pierre Poivre : le premier est en phase de finalisation, le second, en cours de rédaction. Nous souhaitons ici offrir au lecteur les argumentaires de ces deux études.

Un Argonaute aux prises avec un apothicaire : rhétorique et botanique dans la controverse des muscadiers en Île de France (1753-1757)

Le 13 mars 1749, Pierre Poivre débarque à Port-Louis chargé d'une missive destinée à Pierre Félix Barthélemy David, gouverneur général de l'Île de France depuis 1747. Cette lettre, rédigée à Paris le 30 septembre 1748 par les Syndics et Directeurs de la Compagnie des Indes, contient les instructions d'une expédition secrète : Poivre devra se rendre à Manille, dans le but d'acquérir les épicerie fines que sont le giroflier et la muscade, cultivés par la V.O.C (Compagnie néerlandaise des Indes orientales) dans leurs colonies des îles Moluques. Les Mascareignes étant situées sur la route des épices entre l'Europe et les Indes orientales, la Compagnie des Indes souhaite utiliser avantageusement cette position stratégique : il s'agit de briser le monopole hollandais du giroflier et de la noix de muscade et d'acclimater à Bourbon et en Île de France les épices volées aux colonies hollandaises. Le 1^{er} octobre 1755, Poivre soumet au conseil supérieur de l'Île de France une description des caractères du plant de muscadier qu'il a rapporté de Timor. Jean-Baptiste Christophe Fusée-Aublet, un apothicaire de la Compagnie des Indes en charge des cultures vivrières et médicamenteuses dans la colonie, est ensuite appelé pour certifier les muscadiers. Le botaniste conteste le rapport de Poivre : non seulement les spécimens contenus dans la « baille » ne seraient pas des muscadiers mais des aréquiers, mais le voyageur aurait également truqué un spécimen afin de duper la Compagnie et de faire passer son échec pour une réussite.

Dans le but de comprendre comment les enjeux sociaux et politiques ont conditionné la dimension scientifique de cette polémique, il nous semble essentiel d'étudier les discours des pièces administratives la rapportant : des mémoires, des journaux et des correspondances qui n'ont jamais fait l'objet d'une micro-analyse. Cela s'explique sans doute par la difficulté de la tâche : cette querelle n'ayant pas été résolue par les institutions savantes de l'époque, la tentation est grande pour l'historien ou le biographe de vouloir trancher et de prendre parti. De plus, le débat est compliqué par des éléments sans rapport direct à la botanique, mais ayant trait à des rivalités de statut et d'autorité au sein de la Compagnie des Indes. Le recours à la parole testimoniale, au réquisitoire, à l'affirmation sur la bonne foi, brouillent les pistes d'une détermination botanique elle-même problématique.

Pour qu'une telle situation de conflit se manifeste, la tension engageant des facteurs d'intérêts et d'ambition est en effet insuffisante, il faut également que le matériel botanique prête à confusion et devienne l'outil d'une rhétorique permettant de persuader un tribunal, en l'occurrence les directeurs de la Compagnie des Indes, sur la base d'indices judiciaires et non pas strictement savants. Le cas de Poivre est ici le plus intéressant, puisque la rhétorique conspirationniste qu'il déploie à l'encontre de Fusée-Aublet n'est pas limitée à cette polémique, mais apparaît comme un modèle d'intelligibilité lui permettant de s'affranchir de toute situation ne répondant pas à ses intérêts et par là même, de les promouvoir. En théorisant une « cabale » au sein de la Compagnie des Indes, dont Fusée-Aublet serait l'exécutant, Poivre trouve une cause unique à tous ses problèmes, mais sa rhétorique révèle également la part fictionnelle de son discours. En



« Dela Nuez Moscada », in Cristóbal Acosta, *Tractado Delas drogas, y medicinas de las Indias Orientales, con sus Plantas debuxadas al biuo*, Burgos, Martin de Victoria, 1578, p. 35.

face de lui, le modèle diffamatoire élaboré par le botaniste et son manque de rigueur méthodologique tendent à décrédibiliser son expertise des spécimens qu'il ne semble pas en mesure de déterminer.

Ce qui rend illisible cette controverse est précisément l'imbricatio entre des déterminations botaniques douteuses et des accusations judiciaires censées prouver la mauvaise foi et l'irrecevabilité du rapport de chaque parti auprès d'une instance supérieure. Dans cet article, nous allons donc tenter de démêler les éléments de discours appartenant à la botanique et ceux relevant du conflit de personnes et d'autorité. Notre attention portera dans un premier temps sur les facteurs sociaux et relationnels qui ont conditionné les discours de cette épreuve de détermination en cherchant l'origine de leurs motifs dans la documentation personnelle de Fusée-Aublet et de Poivre². Dans un second temps, nous observerons les discours de détermination des muscadiers et la volonté de situer l'argumentation sur un plan à la fois scientifique et juridique. En analysant le récit complotiste élaboré par Poivre au sujet de Fusée-Aublet et d'autres personnalités de la Compagnie des Indes, nous tenterons finalement de comprendre le régime épistémique qui sous-tend le discours rhétorique dans cette controverse historique.

Dans la « fabrique du savoir » des muscadiers : la controverse entre Poivre et Fusée-Aublet en regard des connaissances botaniques du siècle des Lumières

En 1755, le rêve de l'agronome Pierre Poivre d'acclimater les épices fines que sont la noix de muscade et le giroflier dans les colonies françaises des Mascareignes

est brisé par le rapport contestataire de l'autorité scientifique locale, l'apothicaire Jean-Baptiste Fusée-Aublet. Nous avons montré que des éléments contextuels ont progressivement déplacé le débat savant vers une joute rhétorique ne permettant pas de clarifier l'identité du matériel végétal soumis à l'expertise de Fusée-Aublet. Si, en l'absence de témoins conservés, la détermination précise des drogues concernées semble illusoire, la question se pose alors de savoir si les « indices botaniques » émanant des manuscrits, ainsi que les connaissances savantes du muscadier au XVIII^e siècle, auraient pu aboutir à une résolution objective du conflit scientifique.

L'absence totale d'accord sur l'identification des muscadiers entre Fusée-Aublet et Poivre pose avant tout la question de « l'identité du muscadier » pour les savants du XVIII^e siècle : qu'est-ce qu'un « vrai » muscadier ? Comment le distinguer des « faux » ou des « sauvages » ? Quels sont les principaux critères de détermination ? Quelles sont les contrefaçons connues ? Pour mieux appréhender ces questions, nous étudierons dans un premier temps l'histoire du savoir botanique du muscadier depuis l'Antiquité jusqu'au

² Nous tenons à remercier Dorothée Rusque et Matthias Soubise de nous avoir transmis leur copie numérique des manuscrits du fonds Fusée-Aublet, situé dans les archives du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). Mis à part les documents édités par des historiens, nos autres transcriptions de manuscrits sont issues de reproductions commandées auprès de la Bibliothèque nationale de France (BNF) et des Archives nationales d'outre-mer (ANOM). On trouvera sur le site internet de Jean-Paul Morel : www.pierre-poivre.fr, une importante base de données comprenant de nombreuses transcriptions (non-foliotées et modernisées) de manuscrits cités dans notre étude.

siècle des Lumières. Nous découvrirons les nombreuses difficultés qui émaillent la connaissance savante d'une plante dont on ne connaît que les parties actives – la graine et le macis – et dont l'identité végétale se révélera progressivement au travers (i) des histoires/légendes des marins et marchands ou (ii) des portraits fantaisistes qu'en ont tracés les premiers botanistes du XVI^e siècle. À cette époque, nous verrons que la conception du muscadier repose également sur (iii) une reprise obligée de savoirs antiques ; (iv) des incompréhensions linguistiques entre différents peuples commerçants ; (v) une désinformation volontaire des États qui souhaitent préserver leur monopole de la culture de la plante. Tous ces facteurs feront qu'au moment de la dispute entre Fusée-Aublet et Poivre, les connaissances scientifiques sur les muscadiers n'auront que lentement progressé, notamment grâce à Clusius (1526-1609) ou à Rumphius (1627-1702).

Dans un second temps, nous poserons donc la question de savoir quelles étaient les barrières méthodologiques ou épistémiques – utilisation de plusieurs systèmes nomenclaturaux durant la « transition linnéenne », paucité des flores tropicales, etc. – à la détermination précise du matériel végétal rapporté par Poivre, et plus généralement, des muscadiers acquis par les Français au XVIII^e siècle. Laissant de côté l'analyse rhétorique et politique du précédent article, cette étude portera donc sur l'histoire des représentations savantes du muscadier et les procédés de détermination d'une plante tropicale au XVIII^e siècle.

Guilhem Mansion et Thibaud Martinetti



[Muscadier], in Georg Eberhard Rumphius, *Herbarium Amboinense, plurimas complectens Arbores, Frutices, Herbas, Plantas terrestres & aquaticas, quae in Amboina, et adjacentibus reperiuntur insulis [...]*, Johannes Burman (trad.), t. 2, Amsterdam, La Haye, Utrecht, 1741, tab. 4.

Du secret indigène au savoir métissé : le rôle des voix subalternes dans l'élaboration d'un discours botanique et pharmaceutique au cœur du « triangle atlantique » de 1680 à 1780

Dans le cadre de ma thèse, qui s'inscrit dans le sous-projet consacré à J.-B. Fusée-Aublet, je me pencherai sur l'étude des savoirs indigènes et sur leur mise en texte dans les récits viatiques de la fin du XVII^e à la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le corpus de cette thèse comprend des textes de voyageurs savants français aux Antilles et sur les côtes africaines, tels que Charles Plumier (1646-1704), Pierre Barrère (1690-1755), J.-B. Fusée-Aublet (1723-1778), J.-B. Pouppe-Desportes (1704-1748), ou encore Michel Adanson (1727-1806) pour le Sénégal. Si le choix de cet espace géographique peut sembler à première vue assez arbitraire, il s'explique par la volonté de s'inscrire dans le sillage des études « go-between³ » en portant le regard sur des figures telles que l'indigène ou l'esclave, personnages « informateurs », plutôt que sur le voyageur français uniquement. Dans cette logique, le triangle atlantique de la traite participe d'un imaginaire commun au XVIII^e siècle et semble donc pertinent pour cette recherche.

³ Sur l'intérêt récent pour ces figures intermédiaires, on peut citer entre autres les travaux de Kapil Raj et ceux de Dorit Brixius. Voir par exemple : Kapil Raj, *Relocating Modern Science. Circulation and the construction of Knowledge in South Asia and Europe, 1650-1900*, Palgrave Macmillan, 2007 ; Simon Schaffer, Lissa Roberts, Kapil Raj et James Delbourgo, *The Brokered World: Go-Betweens and Global Intelligence, 1770-1820*, Sagamore Beach, MA : Science History Publications, 2009 ; Dorit Brixius, « From ethnobotany to emancipation: Slaves, plant knowledge, and gardens on eighteenth-century Isle de France », *History of Science*, 2019, p. 1-25.

Au cours de ce travail, je tenterai tout d'abord de thématiser la dimension très descriptive des comptes rendus savants en montrant de quelles manières ils « font récit » malgré tout, surtout pour le public de l'époque qui se construit un imaginaire de ces territoires basé sur les textes viatiques⁴. Le regard porté sur les populations indigènes, sur leurs mœurs ainsi que sur leur savoir-faire botanique et pharmaceutique, de même que la place consacrée aux voix subalternes dans les récits de voyage savants du XVIII^e siècle seront des aspects centraux de ma thèse. Dans un deuxième temps, grâce à l'étude des textes viatiques publiés ainsi que des documents manuscrits – ces derniers étant essentiels à une vue d'ensemble de la circulation de l'information, du processus d'écriture et des choix opérés par les auteurs – je chercherai à cerner comment le dialogue se nouait sur place, entre le voyageur naturaliste et les natifs du pays ; que ce soit pour obtenir des informations, pour transmettre un savoir, ou au contraire pour refuser de révéler ce que l'on sait⁵. Partant de l'hypothèse que la mise en textes de ces voix de l'altérité produit chez le lecteur une fascination et une représentation – souvent fantasmée – de l'exotisme, j'étudierai les procédés textuels par lesquels ces discours « ensauvagés » apparaissent, ainsi que leurs effets sur le développement d'un savoir et d'un imaginaire géographiques des colonies. Enfin, je m'intéresserai plus particulièrement aux figures – du guide, au chef de village en passant par le sorcier – auxquelles appartiennent ces voix *locales*, en interrogeant les formes que prend cette *parole indirecte* dans les discours des voyageurs de l'époque et ses impacts épistémiques et sociaux.

Le corpus de textes choisi pour cette thèse comprend principalement les récits de voyage à visée scientifique des naturalistes français de la fin du XVII^e et du XVIII^e siècle s'inscrivant dans ce triangle atlantique déjà largement étudié par la critique postcoloniale. Si les ouvrages publiés des voyageurs naturalistes du corpus seront au centre de l'analyse, leurs témoignages manuscrits, qu'ils soient privés, tels que les journaux ou carnets d'observation, ou qu'ils incluent un interlocuteur externe, comme dans le cas de la correspondance, seront également pris en compte car ils offrent un éclairage complémentaire essentiel. En effet, entre les notes manuscrites et le texte imprimé le discours n'est pas le même : il est modifié, épuré, censuré parfois – par le voyageur lui-même ou par ses relecteurs – pour n'en garder que les parties jugées utiles et dignes d'être diffusées. C'est donc véritablement le dialogue entre ces deux types de sources écrites, les ouvrages publiés et les textes manuscrits, qui guidera ma recherche. Il s'agira ainsi de déconstruire le discours savant employé par les auteurs pour en comprendre les mécanismes à l'œuvre sur des questions de construction des représentations de l'espace colonial et de circulation des savoirs botaniques, pharmaceutiques et médicaux au XVIII^e siècle.

Perrine Baechli

« Une vie si pleine de travail et si vide d'événements » : le projet d'édition de la correspondance entre Jean-Frédéric Chaillat et Augustin-Pyramus de Candolle

La correspondance de Jean-Frédéric Chaillat est conservée par la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) comme ses livres de botanique, cédés à l'institution par le testament olographe que le capitaine rédige le 17 mars 1837. Alors que

⁴ Voir notamment les travaux d'Isabelle Surun sur le territoire africain. Par exemple : Isabelle Surun, « Du texte au terrain : reconstituer les pratiques des voyageurs (Afrique occidentale, 1790-1880) », *Sociétés & Représentations*, 2006/1 (n° 21), p. 213-223. Ou encore : Isabelle Surun, « L'exploration de l'Afrique au XIX^e siècle : une histoire pré coloniale au regard des postcolonial studies », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [en ligne], 32 | 2006, mis en ligne le 03 novembre 2008, consulté le 16 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/1089>

⁵ Cette thématique du secret a été abordée par plusieurs auteurs, notamment Samir Boumédiène dans son ouvrage intitulé *La colonisation du savoir : une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1759)*, et publié aux Editions des mondes à faire, en 2016.

Chaillet décède le 29 avril 1839, son legs est consigné dans le registre des dons de la Bibliothèque au mois de juin. L'assemblée générale en est informée le 2 août de la même année. Le testament ayant remis le restant des ouvrages de l'officier à son vieil ami Paul-Louis-Auguste Coulon (1777-1855) – par ailleurs membre de la commission de la Bibliothèque –, c'est à ce dernier que la responsabilité de trier la collection de Chaillet a dû revenir ; au final, 308 volumes rejoignent les locaux de l'établissement.

Le versement de la correspondance passive du savant demeure en revanche plus mystérieux, puisque les anciens registres ne le répertorient pas. Renfermant des centaines de lettres en grande partie reçues par des collègues botanistes, l'ensemble offre un admirable pendant à la bibliothèque naturaliste de Chaillet, tout en éclairant ses manuscrits de travail qui, actuellement déposés à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, conflueront bientôt vers les collections de la BPUN. Quelle que soit la personne qui ait par ses choix donné à ce fonds documentaire considérable son état actuel, elle a indiscutablement voulu asseoir la réputation du botaniste et par là même établir sa postérité scientifique. Les détails du contenu de la correspondance, dans lesquels nous n'entrerons pas, sont aisément consultables sur le Portail des Archives neuchâteloises.

Une des correspondances les plus remarquables parmi les dizaines entretenues par le militaire peut être reconstituée dans les deux sens : celle avec le botaniste genevois Augustin-Pyramus de Candolle. Les missives du Neuchâtelois sont en effet gardées au sein de la Bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève (CJBG) ; au nombre de 29, elles s'étalent entre 1797 et 1823. Pour sa part, la BPUN possède 36 lettres autographes de Candolle, couvrant la période 1797-1826, et quelques lettres de son père. Le dialogue écrit entre les deux hommes témoigne de l'attachement sincère qui lia le Genevois au capitaine jusqu'à la disparition de celui-ci. On connaît l'importance de cette relation à la fois savante et amicale grâce au touchant éloge que Candolle dédie à la « vie si pleine de travail et si vide d'événements » de son mentor dans les pages des *Mémoires de la Société des sciences naturelles neuchâtelois* (1839). Le texte a certainement contribué à cristalliser l'image de Chaillet comme étant un excellent mais modeste botaniste de terrain, avide de connaissances qu'il partage de manière généreuse avec toutes sortes de botanistes en herbe ou expérimentés.

Pour mieux étudier les enjeux historiques et scientifiques de cette correspondance et les valoriser auprès du grand public, un projet d'édition critique vient d'être lancé. Il ambitionne d'étudier à la loupe – c'est le cas de le dire – non seulement l'amitié entre le discret Chaillet et son ami voué à devenir un des botanistes les plus connus de son époque, mais encore les dynamiques savantes, sociales et culturelles sous-jacentes à la pratique de la botanique en Suisse dans les premières décennies du 19^e siècle. Dès lors, il explore la constitution du champ de ce savoir désormais à la mode, les trajectoires de ses représentants et leurs réseaux, ainsi que la vie de leurs collections et de leurs publications. À travers les échanges de Chaillet et de Candolle, il sera en outre question de préciser l'apport fondamental des soi-disant amateurs aux avancées de la science botanique, ainsi que de repenser les « rapports de force » entre centres de savoirs et périphéries afin de souligner le rôle que la région neuchâteloise n'a eu de cesse de jouer sur l'échiquier botanique à une échelle helvétique, voire internationale.

Le projet d'édition est mené sous la direction de Rossella Baldi, en collaboration avec le spécialiste de la correspondance d'Augustin-Pyramus et d'Alphonse de Candolle Patrick Bungener (CJBG)⁶, ainsi qu'avec l'aide de Philippe Druart pour l'identification des espèces. Il réunit donc le projet « Botanistes neuchâtelois », la Bibliothèque des CJBG et la BPUN. L'ouvrage trouvera place au sein de la collection « Palimpseste » que la maison d'édition neuchâteloise Alphil vient d'inaugurer. *Rossella Baldi*

⁶ Patrick Bungener, « Un botaniste dans la République des Sciences : Augustin-Pyramus de Candolle et ses correspondants scientifiques », *Dix-huitième siècle*, vol. 40, 2008, p. 153-171.

Jean-Frédéric de Chaillet, botaniste

Dans le *Taxonomic literature*, Stafleu (1976 : 481) qualifie Jean-Frédéric de Chaillet (1747-1839) de « Swiss soldier and plant collector ». Laissons de côté sa vie de militaire, dont l'intérêt vaudra que l'on s'y attarde prochainement et intéressons-nous au second qualificatif. « Récolteur de plantes » peut paraître, somme toute, recevable. De ses premières herborisations lors du séjour de sa garnison en Corse puis sur le continent, ainsi que dans la Principauté de Neuchâtel à l'occasion de ses permissions militaires (cf. Lettre d'information n° 2) et jusqu'à sa longue retraite de capitaine à Neuchâtel, Chaillet fait certes de très nombreuses récoltes⁷ tant de phanérogames que de cryptogames et il effectue de nombreux échanges ou achats de plantes. Mais de là à le comparer à un Elisée Reverchon⁸ (1835-1914), je vous arrête ! Les ambitions de Chaillet sont scientifiques et non lucratives : son but ultime est bien de mener à terme et de compléter les inventaires floristiques du Canton initiés par Jean-Antoine D'Ivernois (1703-1765) et Abraham Gagnebin⁹ (1707-1800).

Après s'être formé en autodidacte à la botanique, Chaillet réalise des index synonymiques afin d'utiliser un référentiel à jour, se constitue une riche bibliothèque composée des meilleures flores de l'époque, met en place des collections de références pour identifier les espèces, inventorie, amasse les données de terrain : phénologie, écologie, distribution qu'il reporte dans des carnets puis des registres appropriés et sur les étiquettes de ses herbiers. Il dresse des listes quasi exhaustives non pas de la flore du canton mais des flores du canton ! Plantes à fleurs, fougères, mousses, champignons y compris les lichens et les maladies cryptogamiques : son intérêt couvre l'ensemble du règne végétal et fongique. Parallèlement, à travers une abondante correspondance et l'envoi d'échantillons de plantes rares ou controversées, il renseigne les principaux rédacteurs des flores suisses et françaises de son époque. Ainsi, A. P. De Candolle (correspondance de 1805 à 1815), J. Gaudin (1806-1809, 1811, 1828-1830) et J.-Ph. de Clairville (1811) bénéficient tour à tour de son aide. Pour finir, il fournit les descriptions et les échantillons de plus de 130 nouvelles plantes cryptogames, qui seront publiées par les plus grands botanistes de son temps : A. P. De Candolle, C. H. Persoon (1761-1836), L. E. Schaerer (1785-1853) et E. M. de Fries (1794-1878).

Décidément, le qualificatif de « collecteur de plante » n'est pas approprié pour décrire Chaillet, qui mérite le titre de botaniste à part entière. Cependant, la « méprise » est compréhensible car le capitaine, malgré une vie toute dévouée à la recherche, n'a jamais rien publié ; et ce malgré l'offre que lui a faite par Johann-Jakob Roemer, directeur du jardin botanique de Zurich et éditeur, avec Paul Usteri (1768-1831) du *Magazin für die Botanik*, de mettre au point une flore du canton. Mais est-on bien certain que Chaillet n'ait jamais rien publié ? Les archives de Chaillet prouvent le contraire. Elles contiennent un manuscrit (voir figure) correspondant exactement au chapitre non signé traitant de la flore du canton dans l'*Essai statistique sur le canton de Neuchâtel* de Alphonse Sandoz-Rollin (1818). Ainsi, c'est Chaillet qui a rédigé ce chapitre, aussi court soit-il. Le document

⁷ Si l'herbier de plantes à fleurs de Suisse de Chaillet comprend ca. 3 000 parts (dont environ deux parts de chaque taxon du canton), il faut multiplier par trois ou quatre le nombre de parts dans son herbier de cryptogames.

⁸ Elisée Reverchon était un récolteur de plantes professionnel qui vendait ses récoltes aux botanistes. Il a notamment parcouru le SE de la France, la Corse, la Sardaigne, la Crète, l'Espagne et l'Algérie.

⁹ Nous n'avons pour l'instant pas retrouvé l'herbier potentiel correspondant au catalogue de la flore de la Principauté de Neuchâtel de J.-A. D'Ivernois (1746) ; celui, partiel, d'A. Gagnebin concerne surtout des plantes à usage médicinal et la flore de l'Évêché de Bâle. Par conséquent, l'herbier des flores (phanérogame et cryptogames) du canton de Neuchâtel de J.-F. de Chaillet est le premier et le seul herbier « exhaustif » des flores de notre petit pays jamais réalisé.

met en lumière sa connaissance parfaite de la flore du canton et de ses particularités. Aujourd'hui, on parlerait de plantes emblématiques et patrimoniales. Cette description floristique se lit avec un plaisir certain. Forte des 70 espèces mentionnées, ses propos clairs et précis satisfont tant le botaniste récolteur averti que l'amateur naturaliste. Un article sur cette découverte et sur l'analyse botanique du chapitre en question sont en préparation.

Pierre-Emmanuel DuPasquier et Philippe Druart

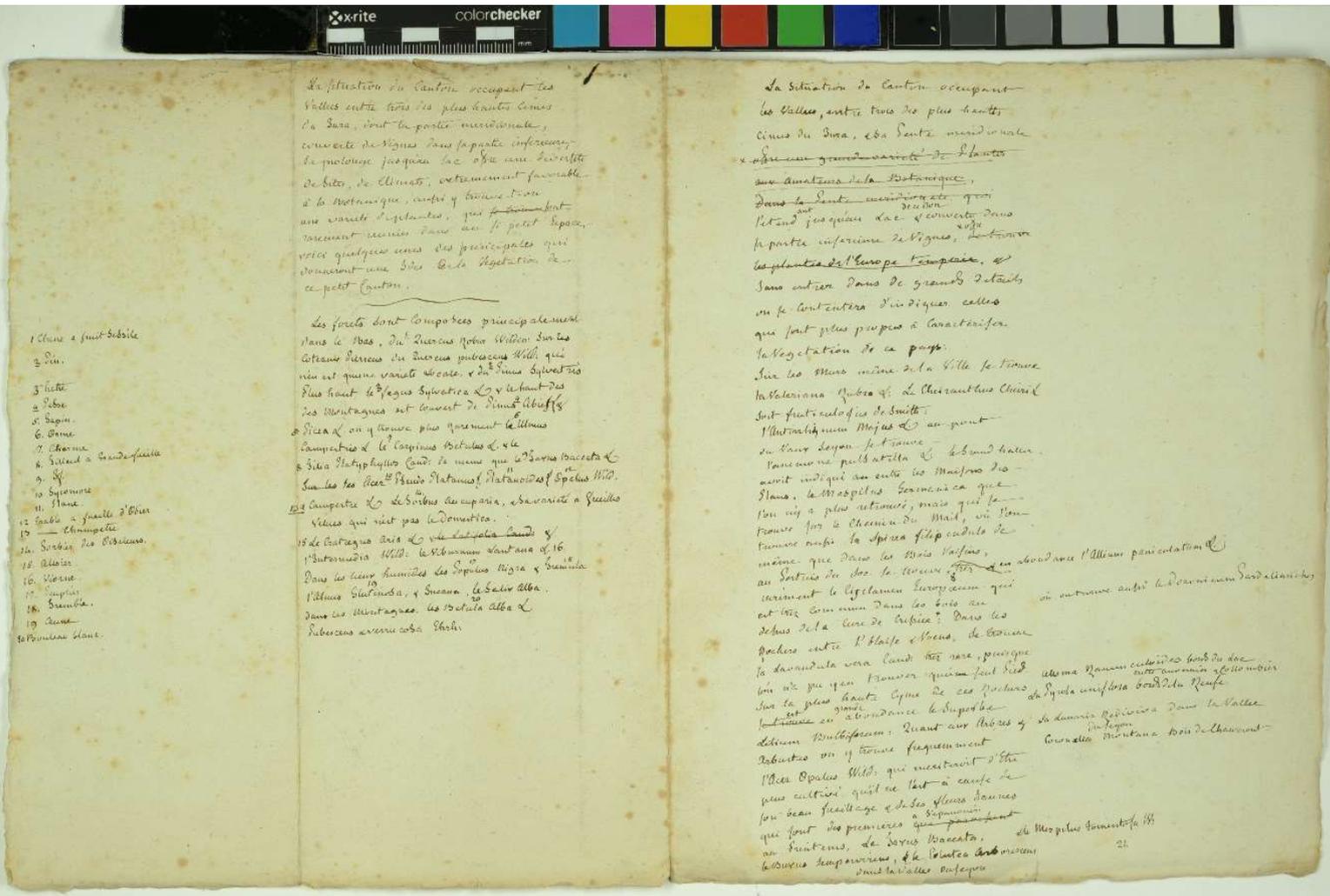


Figure – Verso du manuscrit relatif au chapitre concernant la flore du canton publié dans l'Essai statistique sur le canton de Neuchâtel de Sandoz-Rollin (1818).

L'implication de Jean-Frédéric Chaillet dans l'apprentissage de la botanique par Frédéric-Alexandre de Chambrier et la conception de son herbier

Lors de l'extraction des planches d'herbier de Jean-Frédéric Chaillet durant le premier semestre 2020, j'ai été interpellé par des planches appartenant à Frédéric-Alexandre de Chambrier (1785-1856) pouvant avoir un lien particulier avec Chaillet. Ces derniers mois, en parallèle à la rédaction de l'article « L'apport de Jean-Frédéric Chaillet à l'œuvre de Jean-Aimé-Philippe Gaudin » qui est bien avancé, des recherches complémentaires ont été effectuées sur F.-A. de Chambrier et son herbier.



En 1966, l'Institut de botanique de Neuchâtel se voit léguer par M. Guy de Chambrier (1930-2014) l'herbier de son ancêtre Frédéric-Alexandre de Chambrier. Cet herbier, datant du début du XIX^e siècle (entre 1800 et 1810), est constitué principalement de plantes du canton de Neuchâtel mais aussi de l'étranger, notamment de Turin (Chambrier, 1966). Intégrées dans l'herbier suisse et dans l'herbier général des Phanérogames (Favarger, 1985), les planches de son herbier contiennent souvent des informations (sur les étiquettes) ayant une structure similaire à celle du capitaine Jean-Frédéric Chaillet (1747-1839) (fig. 1 et 2). De plus, certaines planches portent le nom de Chaillet.

Chambrier est surtout connu en tant que personnalité politique neuchâteloise, écrivain, historien et littéraire (Jeanneret & Bonhôte, 1863). Cet herbier, constitué entre 1800 et 1810, pourrait apporter une nouvelle vision de l'homme en tant que naturaliste et botaniste dans sa jeunesse. Les similitudes entre leurs herbiers respectifs, le fait que des planches de l'herbier de Chambrier portent le nom de « Chaillet » ou soient annotées par Chaillet lui-même laissent suggérer que Chambrier, ayant alors une vingtaine d'années, aurait pratiqué la botanique et aurait même été pendant un temps un des élèves de Chaillet. Cette hypothèse est soutenue par une phrase figurant dans l'ouvrage de Guy de Chambrier « Frédéric-Alexandre de Chambrier. 1785-1856 : hommage à la mémoire de l'homme d'Etat et de l'historien neuchâtelois pour le bicentenaire de sa naissance » (1985) mentionnant le fait que F.-A. de Chambrier a pratiqué la botanique en hommage à sa mère, sous la direction de Jean-Frédéric Chaillet. Par conséquent, une demande de consultation des archives concernant F.-A. de Chambrier a été déposée au service des Archives de l'État de Neuchâtel (AEN) en espérant y trouver des compléments sur sa période botanique.

Ce projet d'article « L'implication de Jean-Frédéric Chaillet dans l'apprentissage de la botanique par Frédéric-Alexandre de Chambrier et la conception de son herbier » a pour but de faire connaître cet herbier, la jeunesse de F.-A. de Chambrier en tant qu'étudiant en botanique, et surtout d'établir le rôle de J.F. Chaillet dans la conception de cet herbier et sa relation (botanique) avec le jeune Chambrier. *Edouard Di Maio*

Bibliographie

Chambrier, G. 1966. Lettre de Guy de Chambrier au Recteur Favarger et au Professeur Terrier de l'Institut de botanique de Neuchâtel pour le don de l'herbier de Frédéric-Alexandre de Chambrier, Université de Neuchâtel.

Chambrier de, G. & Chambrier de, F.-P. 1985. Frédéric-Alexandre de Chambrier, 1785-1856 : hommage à la mémoire de l'homme d'Etat et de l'historien neuchâtelois pour le bicentenaire de sa naissance : notice biographique ; suivie d'un extrait des Mémoires biographiques inédits rédigés par son fils Frédéric-Pierre de Chambrier/ éd. établie par Guy de Chambrier, Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, Neuchâtel.

Favarger, C. 1985. Lettre de remerciement à Guy de Chambrier pour le don de l'Herbier de Frédéric-Alexandre de Chambrier, Université de Neuchâtel.

Jeanneret, F.-A.-M. & Bonhôte, J.-H. 1863. Biographie Neuchâteloise. *Imprimerie Courvoisier, le Locle.*

Fig. 1 (haut) – Planche de l'herbier de Frédéric-Alexandre de Chambrier avec une étiquette écrite par Jean-Frédéric Chaillet.

Fig. 2 (bas) – Planche de l'herbier de Frédéric-Alexandre de Chambrier avec une étiquette écrite par Frédéric-Alexandre de Chambrier possédant une structure proche de certaines étiquettes de Jean-Frédéric Chaillet (voir fig. 1).

Synonymie des noms de lichens de Haller

Suite à l'article « Chaillet, le chaînon manquant ? », la recherche des synonymes des noms polynomiaux de lichens utilisés par Haller (1768) dans sa flore de Suisse s'est poursuivie. Il a été confirmé par les concepteurs du site Hallernet.org¹⁰ que ces synonymes manquent pour l'ensemble des cryptogames, mousses, lichens et champignons. Il s'avère effectivement que les éléments trouvés dans les cahiers de Chaillet aident à trouver des synonymes actuels aux noms de Haller. Ils ne fournissent toutefois pas des preuves, mais suffisamment d'indices pour ensuite s'orienter vers des références qu'il est possible de citer précisément. Si certaines espèces sont suffisamment bien documentées, d'autres restent problématiques. La synonymie comporte alors une part importante d'interprétation. Haller (1768) cite plusieurs fois Linné (1753), mais comme il refusait l'usage de la nomenclature binomiale, il cite les noms polynomiaux de Linné, ceux que la science ne retiendra pas ! C'est notamment pour cela que la synonymie avec les noms de Haller s'est perdue. En cas de synonymie avérée avec un nom de Linné, il est possible de faire le lien entre le nom attribué au type de Linné et le nom de Haller. Or la typification des noms de Linné a révélé de multiples ambiguïtés. Les types présumés ne correspondent plus toujours à l'usage des noms qu'ils sont censés représenter. Plusieurs échantillons d'espèces différentes peuvent se trouver sur la page type. Le cas de l'absence d'échantillons types dans l'herbier de Linné en est encore un autre exemple. Il n'est donc pas systématiquement certain que le concept d'espèce de Linné corresponde à celui de Haller pour des taxons considérés pourtant comme synonymes !

Pour consolider l'interprétation avancée, une recherche des synonymes cités par Haller (1768) permet de remonter une chaîne de synonymes jusqu'au début du XVIII^e siècle. Cela permet d'une part de consolider les synonymies, si les différents auteurs

2007 *Lichen fronde laciniata & crispa, inferne atra & aspera* => *Platismatia glauca* (L.) Culb. & C. Culb.

1) *Musco-fungus lichenoides arborum crispus cinereus, subtus nigricans* (MORISON 1699: 633. Ser. 4. n. 4. t. 7. f. 4)

2) *Lichen pulmonarius saxatilis cinereus minor, umbilicis nigricantibus* (VAILLANT 1727. t. 21 f. 12) [HALLER (1768(3): 89. n. 2006) forgot the last word and put a question mark].

3) *Lichen pulmonarius crispus, inferne nigerrimus & glaber, superne cinereus, receptaculis florum subobscuris* (MICHELI 1729: 89. Ord. XXIV. n. 1. t. 50. f. 1).

4) *Lichenoides Endiviae foliis crispis & splendentibus, subtus nigricantibus* (DILLENIUS 1741: 192. n. 96. t. 25. f. 96).

5) *Lichen foliaceus repens depressus lobatus glaber, margine crispo farinaceo* (LINNAEUS 1745: 352. n. 966)
= *Lichen foliaceus depressus lobatus glaber, margine crispo farinaceo* (LINNAEUS 1753: 1148. n. 42; LINNAEUS 1763(2): 1615. n. 42).

6) *Lichen fronde laciniata & crispa, inferne atra & aspera* (HALLER 1768(3): 89. n. 2006; HALLER 1769: 183. n. 2006).

2) syn. with 3).
1) syn. with 4).
1) and 4) syn. with 5)
2) ?, 3), 4) and 5) syn. with 6).

Chaillet (carnet Haller syn. c/o Linnaeus 1785) completed the synonymy 7) *Lichen glauca* L., which 5) is the diagnostic phrase-name (LINNAEUS 1753: 1148. n. 42), and basionym of 8) *Platismatia glauca* (L.) Culb. & C. Culb. (JØRGENSEN *et al.* 1994: 318). Return-synonym between 7) and 6) is mentioned by HUDSON (1778: 543. n. 65) and LEERS (1789: 263. n. 968).

Fig. 1 – Brouillon du manuscrit présentant le cas du taxon 2007 de Haller (1768), les chaînes de synonymes et les illustrations correspondant aux quatre citations écrites en vert, l'ordre chronologique apparaissant dans l'ordre de gauche à droite des illustrations.

¹⁰ <https://files.hallernet.org>

s'accordent sur la chaîne de synonymes, et d'autre part d'accéder à plusieurs sources d'illustrations (figure 1). Or la qualité de certaines illustrations suffit parfois à confirmer ou infirmer la synonymie. En tous les cas, les illustrations permettent de donner un nom de genre ou d'attribuer le taxon à un groupe d'espèces, ce qui est particulièrement important pour des noms de Haller orphelins, c'est-à-dire pour lesquels il ne donne pas de synonymes et qui n'ont jamais été cités par la suite. Ainsi, en multipliant les approches, deux buts sont recherchés, une consolidation des hypothèses nomenclaturales, d'une part, et d'autre part la récupération des noms pour lesquels une synonymie avec Linné n'est pas possible.

Mathias Vust

Bibliographie

Haller, von, A. 1768. *Historia stirpium indigenarum Helvetiae inchoata*. Volume 3, p. 70-105.

Linnaeus C. 1753. *Species plantarum*. Ed. 1. Stockholm.

PUBLICATIONS

Liste complète des publications de l'équipe sur <https://botanical-legacies.unine.ch>

Numéro de revue (1^{er} novembre 2020-30 avril 2021)

Lettres

VUILLEMIN Nathalie (dir.), *Voyages inaboutis, Viatica*, n° 8, 2021 :

<https://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=1409>

Articles (1^{er} novembre 2020-30 avril 2021)

Sciences

DRUART Philippe, « Index nomenclatural des plantes vasculaires de Suisse et régions limitrophes. Version 2 – décembre 2020 », *Godetia*, La Chaux-de-Fonds, Société botanique jurassienne, 2020, n° 5, p. 1-40.

DRUART Philippe, « Liste rouge des plantes vasculaires du canton de Neuchâtel. Version A.1.0 », *Godetia*, La Chaux-de-Fonds, Société botanique jurassienne, 2020, n° 3, p. 1-41.

Lettres

LÉCHOT Timothée, « Variations littéraires sur l'échec scientifique. L'herborisation désastreuse de Jean-Jacques Rousseau au Pilat (1769) », in Nathalie Vuillemin (dir.), *Voyages inaboutis, Viatica*, n° 8, 2021 :

<https://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=1454>

MARTINETTI Thibaud, recension de *Révolution et évolution*, Gisèle Séginger (dir.), *Arts et savoirs*, éd. LISAA, 2019, n° 12, *Histoires littéraires*, Michel Pierrens (dir.), Tusson, Du Lérot, octobre-décembre 2020, vol. XXI, n° 84, p. 181-183.

À paraître

Lettres

LÉCHOT Timothée, « Quand le “successeur de Linné” traverse la Suisse (James Edward Smith en 1787) », à paraître en 2021 dans le *Bulletin de l'Association culturelle pour le voyage en Suisse*.

VUILLEMIN Nathalie, « Jean Magnin : un missionnaire suisse en Amazonie », à paraître en 2021 dans le *Bulletin de l'Association culturelle pour le voyage en Suisse*.

Communications (1^{er} novembre 2020-30 avril 2021)

Sciences et lettres

BAECHLI Perrine, « Le voyage entravé : enjeux épistémiques de l'obstacle naturel dans l'*Histoire des plantes de la Guiane française* de Jean-Baptiste Fusée-Aublet », *État de la recherche sur les récits de voyage entre l'Europe et l'Amérique latine (XVIII^e-XIX^e siècles)*, journée d'étude organisée par Matthias Soubise (ENS de Lyon) et Daniel Lopez (Université Clermont-Auvergne), École Normale Supérieure de Lyon, 30 avril 2021.

DUPASQUIER Pierre-Emmanuel, LÉCHOT Timothée, RUSQUE Dorothée, TRITZ Jérémy, « L'herbier Rousseau de Neuchâtel forme-t-il une collection scientifique ? Réflexion interdisciplinaire sur l'analyse, la conservation et l'exposition d'un herbier historique », 13^e séminaire de l'École du Louvre, « What's new in the history of collections? », Université de Neuchâtel, 14 décembre 2020.

MARTINETTI Thibaud, « “L'enfer vert” au prisme de l'exploration scientifique : les récits de voyage de Fusée-Aublet en Guyane française (1762-1764) », *État de la recherche sur les récits de voyage entre l'Europe et l'Amérique latine (XVIII^e-XIX^e siècles)*, journée d'étude organisée par Matthias Soubise (ENS de Lyon) et Daniel Lopez (Université Clermont-Auvergne), École Normale Supérieure de Lyon, 30 avril 2021.

RUSQUE Dorothée, « The botanical collections of Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) at the crossroads between humanities and sciences », séminaire « Pflanzen und Insekten in der Kunst der Frühen Neuzeit » (Pr. Petra Lange-Berndt, Dr. Valérie Kobi), Université de Hambourg, 27 avril 2021.

VUILLEMIN Nathalie, « L'intégration des savoirs indigènes dans les discours savants coloniaux (XVIII^e siècle) », Neuchâtel, Université du troisième âge, 29 janvier 2021.

Communication à venir

Lettres

MARTINETTI Thibaud, RUSQUE Dorothée, « Fusée-Aublet et l'expédition de Kourou (1762-1764) : de l'inventaire à la colonisation des savoirs et des ressources botaniques de Guyane », journée d'étude « Animaux et plantes de l'ailleurs (XVI^e-XXI^e siècle) », organisée par Claire Bouillot, Gaëtan Rivière et Jean-Baptiste Vérot, Centre Norbert Elias, Laboratoire Culture et Communication, Université d'Avignon, 7 juin 2021.

Autres activités

Sciences

DUPASQUIER Pierre-Emmanuel, « Herboriser sur les traces de Jean-Jacques Rousseau », excursion proposée par l'Université du troisième âge, Neuchâtel, Rocher de l'Ermitage, 20 mai 2021.

